

RAPPORT D'ACTIVITÉ SIVOM

FOURRIÈRE
VIGNES
SDIS
CSAPA

2024



ÉCO-FOURRIÈRE
DES QUARANTE SOUS



Daniel Level
Président du SIVOM

LE MOT DU PRÉSIDENT

Le SIVOM a relevé de nombreux défis ces dernières années, avec notamment la mise en service de la fourrière intercommunale écoresponsable, aujourd'hui reconnue et rejointe par de nouvelles communes.

Notre vignoble, fragilisé par les aléas climatiques et le mildiou, retrouve peu à peu un équilibre. Ces réussites doivent beaucoup à l'engagement de nos agents, qui font du SIVOM un modèle de coopération intercommunale. Après les avancées de 2024 - zone "chiens malades", optimisation de la facturation, espaces verts - 2025 s'annonce comme une nouvelle étape, tournée vers le service aux communes et le bien-être animal.

SOMMAIRE

Carte d'identité.....	4-7
Que s'est-il passé en 2024 ?	8-11
Données budgétaires	12-13
Données administratives, juridiques et de commande publique.....	14-15



CARTE D'IDENTITÉ

VOCATION DU SYNDICAT

Le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM) est un syndicat dit « à la carte », composé de quatre sections :

- la **section Fourrière** (automobile et animale),
- la **section Gestion des Vignes**,
- la **section SDIS** (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et
- la **section CSAPA** (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie).

L'ÉCO-FOURRIÈRE

Située à Poissy (78300), elle assure le gardiennage des **véhicules** faisant l'objet d'une réquisition d'enlèvement ordonnée par les services de polices ou d'une donation des particuliers.

Les véhicules sont ensuite remorqués par l'entreprise Dépannages Ladoire Automobiles, couvrant l'ensemble des communes adhérentes. Elle compte **275 places de stationnement** réparties selon deux critères : les véhicules destinés à la revente par les domaines, et les véhicules destinés à la destruction. Ces critères sont attribués par le « SI Fourrière ».

La fourrière accueille également les **animaux** récupérés par les forces de l'ordre et déposés sur place.

Une convention d'objectifs a été signée avec la Société Protectrice des Animaux (SPA), qui s'engage à mettre en œuvre l'ensemble des moyens du refuge de Plaisir en vue d'accueillir et de faire adopter les animaux en provenance de la fourrière.

LES VIGNES

Les communes de Saint-Germain-en-Laye et du Pecq adhèrent à la section **Gestion des Vignes** et participent, à parts égales, à son fonctionnement.

Cette carte du SIVOM a pour compétence l'exploitation de **2 000 pieds de vigne de pinot noir**, sur une superficie de 1500 m² située sous la terrasse du Château de Saint-Germain.

Le vin produit est appelé *Vin des Grottes*. **100 pieds de vignes** ont également été plantés sur le rond-point Charles de Gaulle, fournissant un agréable **pétillant rosé** appelé *Les Fougères*.

L'échéancier des soins d'entretien de la vigne et la vinification sont confiés à un œnologue, tandis que les traitements et l'entretien sont pris en charge par le personnel des espaces verts de chacune des communes membres.

**41 COMMUNES
1 SIVOM**

SIVOM MAISONS-MESNIL
composé des communes de
MAISONS-LAFFITE et LE-
MESNIS-LE-ROI

**2 COMMUNES
MEMBRES ADHÉRENT
À CETTE SECTION**

CSAPA - CENTRE DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE

Depuis 1988, le SIVOM participe financièrement au coût salarial d'un poste de **secrétaire médicale**.

Le CSAPA est une structure médico-sociale qui s'adresse :

- aux personnes en difficulté avec leur consommation de substances psychoactives ;
- aux personnes souffrant d'addiction(s) sans substance (jeux de hasard, internet, jeux d'argent, jeux vidéo, etc.).

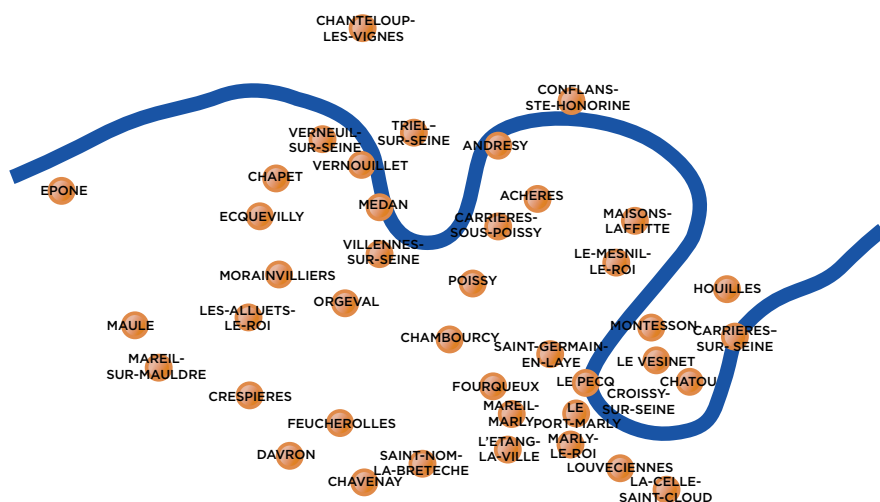
Ses missions sont définies par le Décret n°2007-877 du 14 mai 2007 et comprennent :

- l'accueil, l'information, l'évacuation médicale, psychologique et sociale ainsi que l'orientation de la personne ou de son entourage ;
- la réduction des risques associés à la consommation de substances psychoactives ;
- la prise en charge médicale, psychologique, sociale et éducative, qui comprend le diagnostic, les prestations de soins, l'accès aux droits sociaux et l'aide à l'insertion ou à la réinsertion.

SDIS - SERVICE DÉPARTEMENTAL DE SECOURS ET D'INCENDIE

Depuis le transfert des pompiers du SIVOM au **Service Départemental d'Incendie et de Secours des Yvelines**, le SIVOM n'a plus en charge que le financement du 13^{ème} mois des sapeurs-pompiers et le paiement de la participation des communes au SDIS 78.

LES COMMUNES MEMBRES



**16 COMMUNES
+ 1 EPCI**

adhèrent à cette section

**7 COMMUNES
+ 1 COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES**

du SIVOM adhèrent à la section
Centre de Secours

ORGANIGRAMME DU BUREAU



166 NOMBRE
TOTAL D'ÉLUS
84 TITULAIRES

DES MOYENS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS MUTUALISÉS

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la mutualisation de moyens a été mise en place entre 6 syndicats intercommunaux Boucles des Yvelines :

- Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine (**SICGP**).
- Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye (**SIARSGL**).
- Syndicat intercommunal à vocations multiples (**SIVOM**).
- Syndicat intercommunal **VALOSEINE** (destruction des résidus urbains, centre de tri).

Depuis 2016, les syndicats intercommunaux du Château de Monte-Cristo et du Musée du Domaine royal de Marly ont intégré cette mutualisation.

PARTICIPATION AUX FRAIS

Frais généraux : **45 825 €**

Masse salariale : **225 341 €**

Soit un total de : **271 166 €**

En contrepartie, le SIVOM perçoit des recettes pour la mutualisation du chargé d'opération qu'il porte sur sa masse salariale, soit un total de 48 857 €.

QUE S'EST-IL PASSÉ ?

LA SECTION « FOURRIÈRE »

CÔTÉ VÉHICULES :

- **2 559 véhicules 4 roues** sont entrés en fourrière, contre 2 039 véhicules en 2023, soit une **augmentation de 25,5 %**. Sur ces 2 559 véhicules, 1 719 véhicules ont été restitués à leur propriétaire, soit un **taux de restitution de 67,2 %**.
- **198 véhicules 2 roues** sont entrés en fourrière, contre 154 en 2023, soit une **augmentation de 28,6 %**. Sur ces 198 véhicules 2 roues, 83 ont été restitués à leur propriétaire, soit un **taux de restitution de 41,9 %**.

CÔTÉ ANIMAUX :

Sur les 173 chiens :

- **104 ont été restitués** à leur propriétaire, soit un taux de restitution de **60,1 %**.
- **51 ont été pris en charge** par les refuges (associations) partenaires, soit un taux de **29,5 %**.
- **13 euthanasiés** (sur avis vétérinaire) et **5 déjà décédés** à leur arrivée.

Sur les 175 chats :

- **15 ont été restitués** à leur propriétaire, soit un taux de restitution de **8,6 %**.
- **48 ont été pris en charge** par les refuges (associations) partenaires, soit un taux de **27,4 %**.
- **4 euthanasiés** (sur avis vétérinaire) et **108 chats sont arrivés décédés**.

Sur les 37 NAC :

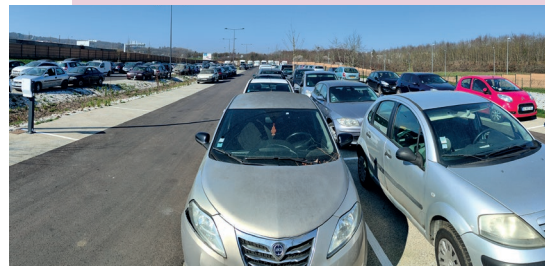
- **10 ont été pris en charge** par la SPA.
- **27 sont arrivés décédés**.

LES FAITS MARQUANTS

- Réception des travaux de la zone “chiens malades”.
- Mise en place de la facturation hors régie avec rattrapage de 100 000 euros de recettes supplémentaires.
- Attribution du marché des espaces verts de la fourrière à la société BPJEV.

LES OBJECTIFS POUR 2025

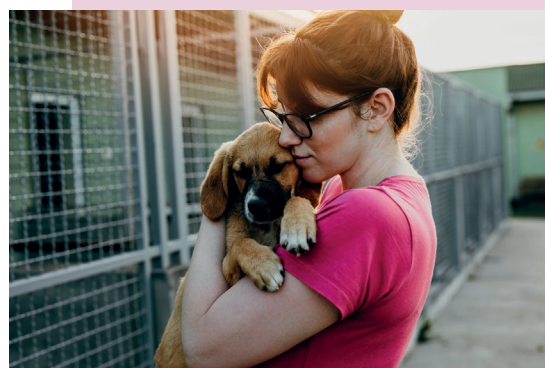
- Lancement du nouveau marché enlèvement et transport des véhicules en usage.
- Lancement du groupement de commande pour la capture et le transport des animaux.
- Poursuite de la démarche qualité auprès des forces de l'ordre des communes membres.
- Poursuite de la recherche de nouveaux refuges partenaires pour le transfert des animaux.



173 CHIENS sont entrés à la fourrière, contre 176 en 2023, soit une **diminution de 1,7 %**.

175 CHATS sont entrés à la fourrière, contre 230 en 2023, soit une **diminution de 23,9 %**.

37 NAC « autres » animaux, contre 47 en 2023, soit une **diminution de 21,3 %**.



LA SECTION « VIGNES »

L'année 2024 a été particulièrement remarquable sur le plan météorologique en Île-de-France. Selon les données de Météo France, notre région s'est distinguée comme une des plus arrosées du pays, enregistrant un **excédent de précipitations de plus de 36 %** par rapport à la moyenne climatologique. Pour compléter cette donnée, 2024 a été l'année la moins ensoleillée depuis 2008.

Comme prévu en 2023, en mars 2024 :

- **l'ensemble du palissage des vignes** (piquets et fils métalliques) **a été renouvelé** par des professionnels girondins.
- **250 nouveaux plants de vignes de pinot noir** ont été plantés par le personnel des espaces verts des deux communes, afin de remplacer les pieds morts.

Les pluies incessantes associées à des températures douces ont entretenu les conditions de **contamination par le mildiou**. Mi-juin, en tout début de floraison, la vigne du contrebas de la terrasse et d'autres zones à proximité ont connu des sorties de taches blanches, caractérisant une attaque de *mildiou*. En 24 heures, 100 % de la parcelle du contrebas de la terrasse a été touchée par le *mildiou* sur feuilles et 70 % sur les inflorescences. La parcelle du rond-point Charles de Gaulle a été aussi atteinte, mais plus faiblement.

Sur la base de l'expérience des années précédentes, qui, à travers le réchauffement climatique, avaient été chaudes à très chaudes avec une pluviosité espacée, il avait été décidé pour 2024 d'**éviter les traitements inutiles en début de végétation**. La vigne ayant été très peu traitée avant la floraison, l'attaque de *mildiou* sur les inflorescences a été sans recours... Les traitements standards faits en urgence n'ont fait que ralentir l'évolution des conséquences du *mildiou*. Mais aucune vendange n'a pu être faite pour la vigne des Grottes. Pour la vigne du rond-point, 67 kg de raisin avant tri ont pu être vendangés.

Au travers du prestataire du SIVOM, également Président de l'association de Seine et Oise Vignes, cette dernière a été sollicité par un croisiériste pour organiser **20 dégustations de vins locaux** à Auvers-sur-Oise, où un de leurs bateaux faisait escale. Le *Vin des Grottes* et le pétillant du rond-point appelé *Les Fougères* ont pu être appréciés par de nombreux touristes internationaux (américains, brésiliens, anglais, néo-zélandais, canadiens, suisse, belge, néerlandais, français, etc.).

LES FAITS MARQUANTS

Les vignes du rond-point Charles de Gaulle.

Après un tri minutieux, les 67 kg de raisins vendangés ont donné une petite quarantaine de litres de jus, mais avec un taux d'alcool très bas (8,5 %). Une chaptalisation a été faite pour obtenir un vin entre 10 et 11 % d'alcool. Le vin est à ce jour toujours en cuve, la décision de le mettre en



bouteilles ou de le transformer en pétillant reste à prendre car la qualité gustative est moyenne, en raison du faible ensoleillement de l'année 2024.

La **cuvée 2022**, toujours en transformation, sera en pétillant (90 bouteilles). Le vin en cuve, sous l'effet des basses températures d'hiver, fait cristalliser l'acide tartrique (dépôts de cristaux bien connus des amateurs de vin). Pour cette cuvée, l'hiver 2022-2023 ayant été doux, cette réaction n'a été que partielle. Il reste donc des cristaux en suspension, sans effet négatif sur le gustatif, mais sur le visuel si la bouteille est agitée. L'expert champenois qui accompagne la transformation en pétillant recherche une solution pour pallier ce problème.

La **cuvée 2023** (~ 120 litres) sera aussi en pétillant. La prise de mousse a eu lieu en Champagne début 2024, il faudra attendre au minimum 15 mois de repos sur latte avant de réaliser le dégorgement.

Les vignes des Grottes en contrebas de la terrasse du château.

La transformation du vin de la **cuvée 2023** en eau de vie n'a pas encore été exploitée. Il est prévu comme en Champagne de l'utiliser pour faire du Ratafia, un apéritif entre 15 et 22 % d'alcool, qui est un vin obtenu par mutage en ajoutant au jus de raisin non fermenté une eau de vie « champenoise » au goût neutre.

Enfin, la transformation d'une faible partie du vin de la **cuvée 2022** en vinaigre de vin avec une faible teneur en acide acétique (~ 6 %) est en bouteille de 50 cl. Une trentaine de bouteilles ont été réalisées. Elles seront dégustées prochainement, afin d'envisager ou non leur distribution.

LES OBJECTIFS POUR 2025

Concernant la gestion de l'herbe sous les rangs, le paillage n'a pas été suffisamment efficace en 2024. Pour éviter l'utilisation de désherbant, il sera expérimenté en 2025 la **mise en place de tronçons de fourreaux électriques en plastique noir autour des troncs de vigne**, pour les protéger des blessures du coupe fil. Ceci a été mis en place dans une autre vigne à proximité avec succès.

Une planification et une systématisation des opérations d'entretien de la vigne seront mises en place pour permettre aux deux communes une anticipation de la charge de travail, qui est parfois difficilement compatible avec la charge de travail induite par l'entretien des espaces verts des villes.



RÉCOLTES EN CHIFFRES

Vin des Grottes

2017	423 l.	2021	0 l.
2018	365 l.	2022	20 l.
2019	220 l.	2023	420 l.
2020	160 l.	2024	0 l.

Vin du rond-point Charles de Gaulle

2019	90 l.	2022	66 l.
2020	20 l.	2023	120 l.
2021	25 l.	2024	40 l.

LA SECTION « SDIS »

En 2024, le paiement des cotisations des communes membres de la section « SDIS » pour celui-ci se fait via le SIVOM. Le montant de ces **cotisations pour cette année s'élève à 39.69 €/habitant**.

Conformément aux termes des conventions de transfert avec le département, la charge financière du 13^{ème} mois des sapeurs-pompiers professionnels présents au moment du transfert reste à la charge des communes, tant qu'ils restent employés du SDIS des Yvelines. Cette charge diminue d'année en année, au fur et à mesure des départs à la retraite. Cependant, elle diminue moins vite que l'inflation sur les appels de fond du SDIS. En 2024, le coût du 13^{ème} mois pour le SIVOM a été de 55 762 €.

Le nombre d'intervention

Détail des interventions par commune et par nature (Secours aux Personnes/SAP, Divers/DIV, incendie/INC, Risques Technologiques/RT, Accidents de la voie publique/AVP) :

	AVP	DIV	INC	RT	SAP
Aigremont	16	5	6	1	38
Chambourcy	35	11	10	1	371
Le Pecq	26	48	34	23	654
Le Port-Marly	15	13	8	6	276
L'Étang-La-Ville	10	4	10	3	244
Mareil-Marly	3	22	8	0	159
Saint-Germain-en-Laye	148	157	114	28	2632
Communauté de communes Gally-Mauldre	52	54	46	5	652



5 948 interventions ont eu lieu sur les communes qui dépendent du SIVOM

LA SECTION « CSAPA »

Les données globales de fréquentation CSAPA :

File active totale CSAPA dont CJC	2023	2024
Patients	730	695
Entourage/ Parents	34	36
TOTAL	764	731

En 2024, la file active totale étant de **695 usagers**, l'activité est en **légère diminution, compte-tenu des difficultés de recrutement de personnels**.

La Consultation Jeunes Consommateurs (CJC)

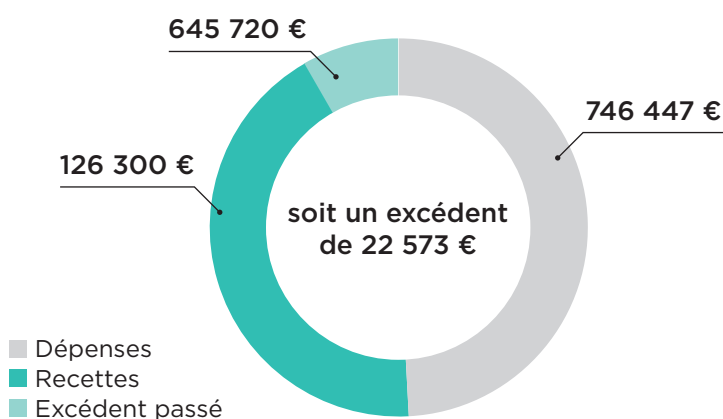
Le dispositif Consultation Jeunes Consommateurs s'est mis en place en 2003 sur Saint-Germain-en-Laye. Il a pour mission d'intervenir précocement dans le comportement addictif, auprès d'une tranche d'âge à risque (15/25 ans). Le dispositif au fil des années s'est adapté aux besoins de la clinique, en prenant en compte l'entourage des jeunes, en accueillant des jeunes ayant de multiples consommations (écran, jeux vidéo, etc.).

	2023	2024
Nombre de jeunes	59	54
Nombre d'entourage	4	2
TOTAL	63	56

Le nombre de jeunes accueillis en 2024 a diminué mais le CSAPA a multiplié des interventions en milieu scolaire, permettant un meilleur repérage et une orientation en consultation plus adaptée.

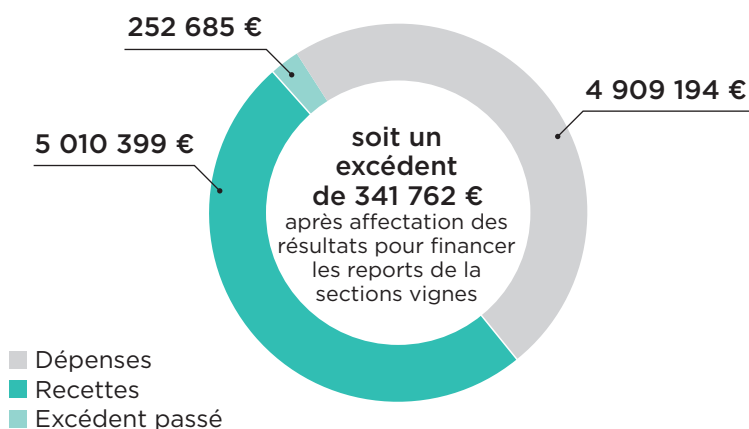
DONNÉES BUDGÉTAIRES

INVESTISSEMENT



En **investissement**, une part importante des crédits ont été reversé à Poissy dans le cadre de la convention de financement de l'éco-fourrière : le FCTVA perçu par le SIVOM était en partie reversé à la ville (499 k€ en 2024). Les principales dépenses concernent l'achat d'un chariot élévateur (67 k€), et l'aménagement de boxs pour les chiens malades (60 k€).

FONCTIONNEMENT



En **fonctionnement**, le reversement au SDIS pèse pour 73 % des crédits réalisés. La section fourrière a été marquée par une hausse importante des frais de remorquage à la suite d'un nouveau marché, mais dont l'efficacité du nouveau prestataire permet par ailleurs une meilleure entrée de recettes.

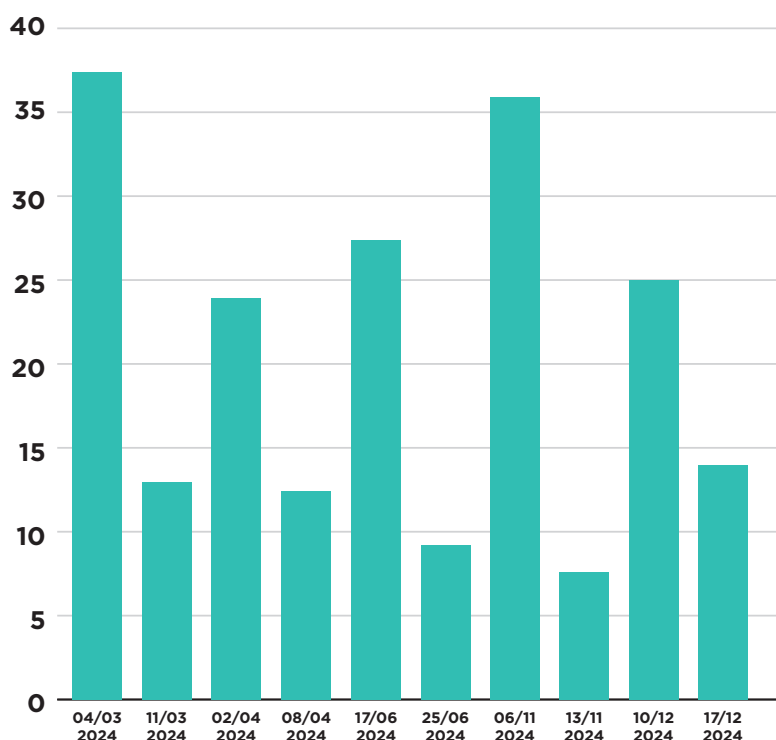
> en 2024

PARTICIPATION DES COMMUNES SELON LES SECTIONS :

Section Fourrière :
0,74 € /habitant
Section Vignes :
21 650 € /commune
Section CSAPA :
0,25 € /habitant
Section Centre de Secours
39.69 € /habitant

DONNÉES ADMINISTRATIVES

Nombre présents par comité SIVOM



en 2024

10 Comités
(dont 5 sans quorum)

28 Délibérations

12 Décisions

11 Arrêtés

DONNÉES JURIDIQUES

COMMANDE PUBLIQUE



COMMANDE PUBLIQUE

- Nombre de procédures commande publique : **1**
- Nombre d'avenants marchés publics : **3**
- Nombre de nouvelles conventions : **5**



DOSSIERS MARQUANTS

- Renouvellement des marchés vétérinaire pour les animaux de la fourrière.

Service gestionnaire

Hôtel de ville
16 rue de Pontoise
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
01 86 70 08 87
www.unilys.fr



SIVOM
Syndicat Intercommunal
à Vocations Multiples